

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRASSE - 0603 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - B2024/003433 - 2021 B 00235 - 894 463 876 - 420 KING

420 KING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros

135, Avenue Emile Hugues
06140 – VENCE

-==--

RCS GRASSE B 894 463 876

-==--

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 11 MAI 2024

-==--

L'An Deux Mil Vingt Quatre,
Le 11 Mai à 10 heures,

Monsieur TITONE Franck, président et actionnaire unique de la Société 420 KING, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro : 894 463 876 et dont le siège social est situé 135 Avenue Émile Hugues, 06140 VENCE,

a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- L'approbation des comptes clos le 31/12/2023
- L'affectation du résultat

PREMIERE DECISION

Monsieur TITONE Franck approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 se soldant par un **DEFICIT** de **1 296** euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME DECISION

En conséquence, le déficit de l'exercice se montant à la somme de 1 296 euros, est affecté comme suit :

- report à nouveau : 1 296 euros ;

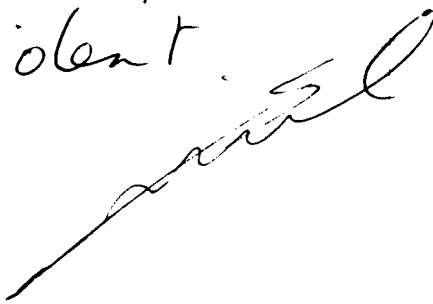
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

T. F

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par Monsieur TITONE Franck et consigné sur le registre des décisions

Mr TITONE Franck, actionnaire unique et Président

Certifié conforme
le Président.



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise 420 KING										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS															
SIREN 8 9 4 4 6 3 8 7 6															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	1 111	030	295	816								
	Immobilisations financières * (1)		040	1 045	042		1 045								
	Total I (5)		044	2 156	048	295	1 861								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060	10 402	062		10 402							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070									
		Autres* (3)		072		074									
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	4 372	086		4 372								
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	14 774	098		14 774									
Total général (I + II)										110	16 930	112	295	16 635	
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		1 000								
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126		487								
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132										
	Report à nouveau				134		13 736								
	Résultat de l'exercice				136		(1 296)								
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142		13 926								
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		350								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 601)				172		2 359								
	Comptes courants d'associés				173										
	Autres dettes				175										
Produits constatés d'avance				174											
Total III				176		2 709									
Total général (I + II + III)										180		16 635			
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 420 KING

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*		209		210	69 659
Production vendue	Biens	215		214	
	Services*	217		218	1 371
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222
Production immobilisée*				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	71 030

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	11 150
Variation de stock (marchandises)*				236	6 017
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 26 964
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 723	244	1 863
Rémunérations du personnel*				250	24 442
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 299
Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255	254	111
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	75 847

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	3 557
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	37
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

				310	(1 296)
--	--	--	--	-----	---------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		314	1 296
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles*		322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989	
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138	
Banques d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
ZFANG (44 quaterdecies)	345				
Banques urbaines à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
Crédit report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
Déduction except. simulateur de compte (art. 39 decies E)	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col.1 Déficit col.2	352		354	1 296
--	----------------------------------	-----	--	-----	-------

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
----------	--	-----	--	--	--

Déficits	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
----------	--	--	--	-----	--

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col.1 Déficit col.2	370		372	1 296
---	----------------------------------	-----	--	-----	-------

Désignation de l'entreprise : 420 KING

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406	
	Autres	410		412		414		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426	
	Constructions	430		432		434		436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446	
	Installations générales agencements divers	450	1 111	452		454		456	1 111
	Matériel de transport	460		462		464		466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	
	Immobilisations financières	480	1 045	482		484		486	1 045
TOTAL		490	2 156	492		494		496	2 156

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	184	542	111	544		546	295
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	184	572	111	574		576	295

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

	1	2	3	4	5
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.					
	6	7	8	9	10

Immobili- sations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme* ⑤	Long terme						
										19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

Désignation de l'entreprise : 420 KING

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 296
Total des déficits restant à reporter	870	1 296

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 420 KING		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 160 au	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 9 4 4 6 3 8 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 420 KING

ADRESSE (voie) 4 BD DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 06510

VILLE CARROS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TUDELA Prénom(s) EMMANUEL

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 19111980 N° Département 06 Commune NICE Pays

Adresse : N° 241 Voie ROUTE DE ST SEBASTIEN

Code Postal 06510 Commune LE BROC Pays

Titre (2) M Nom patronymique TITONE Prénom(s) FRANCK

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 29071978 N° Département 06 Commune NICE Pays

Adresse : N° 4 Voie BD DE LA REPUBLIQUE

Code Postal 06510 Commune CARROS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			☐		
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			☐		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
420 KING 4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS			4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS		
SIRET 89446387600017					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées			VENTE CBD		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	1 296
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Autres dispositifs ☐	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 06052024 Lieu : CARROS Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M TITONE FRANCK

Certifié conforme



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2024)

Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES															
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e									
						f									
						g									
						h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j									
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)									
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé ou toute propriété ou en usufruit 2		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :										
					à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6								
					Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6		Indemnités forfaitaires 7		Remboursements 8				
M TITONE FRANCK PRESIDENT 4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS		50		2023		9 504									
K DIVERS															
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION															
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)													
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)													
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %									
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice															
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice															
MVLT réalisée au cours de l'exercice															
MVLT restant à reporter															
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)															
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice															
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice															

420 KING
4 BD DE LA REPUBLIQUE
06510 CARROS
0642596100

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023

Bilan Simplifié

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 111	295	816	927
Immobilisations corporelles	1 045		1 045	1 045
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	2 156	295	1 861	1 972
Stocks de mat. premières et approv.	10 402		10 402	16 419
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés				998
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement	4 372		4 372	11 681
Disponibilité				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	14 774		14 774	29 098
TOTAL GENERAL	16 930	295	16 635	31 070

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réévaluation	487	487
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 736	9 245
Report à nouveau	(1 296)	4 491
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	13 926	15 223
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	350	670
Fournisseurs et comptes rattachés	2 359	5 652
Dettes fiscales et sociales		9 525
Comptes courants d'associés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 709	15 847
TOTAL GENERAL	16 635	31 070

Compte de Résultat Simplifié

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition

RÉSULTAT COMPTABLE	Expert	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises		69 659	88 960
Production vendue de biens			
Production vendue de services		1 371	832
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
PRODUIT D'EXPLOITATION		71 030	89 792
Achat de marchandises [y compris droits de douane]		11 150	27 876
Variation de stock de marchandises		6 017	(631)
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		26 964	25 447
Impôts, taxes et versements assimilés		1 863	981
Rémunérations du personnel		24 442	22 266
Charges sociales		5 299	8 867
Dotations aux amortissements		111	111
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	2
CHARGES D'EXPLOITATION		75 847	84 920
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(4 817)	4 872
Produits financiers			
Produits exceptionnels		3 557	570
Charges financières			
Charges exceptionnelles		37	135
Impôts sur les bénéfices			816
BENEFICE OU PERTE		(1 296)	4 491
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			(1 296)
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			(1 296)

Détail des comptes



2020

2020

Détail des Comptes

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 06/05/24

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	815,83	926,89	-111,06	-11,98
218100 INSTALL. G+N+ AGENC. AM+NAG	1 110,68	1 110,68		
281810 AMORT INST GALES AGENCEMENT	-294,85	-183,79	-111,06	-60,43
Immobilisations financières	1 045,00	1 045,00	0,00	
275000 D+PETS ET CAUTIONNEMENTS VERS+	1 045,00	1 045,00		
Total I	1 860,83	1 971,89	-111,06	-5,63
Actif Circulant				
Stocks de marchandises	10 401,91	16 418,68	-6 016,77	-36,65
371000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	10 401,91	16 418,68	-6 016,77	-36,65
Autres créances		998,40	-998,40	-100,00
468701 P A R. COM UPS		998,40	-998,40	-100,00
Disponibilités	4 372,25	11 681,08	-7 308,83	-62,57
512000 BANQUE	1 139,44	7 230,98	-6 091,54	-84,24
531000 CAISSE SI+GE SOCIAL	3 232,81	4 450,10	-1 217,29	-27,35
Total II	14 774,16	29 098,16	-14 324,00	-49,23
Total general (I + II)	16 634,99	31 070,05	-14 435,06	-46,46
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00	0,00	
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPEL+ VERS+	1 000,00	1 000,00		
Réserve légale	487,00	487,00	0,00	
106100 R+SERVE L+GALE	487,00	487,00		
Report à nouveau	13 735,80	9 245,20	4 490,60	48,57
110000 REPORT + NOUVEAU (SOLDE CR+DIT	13 735,80	9 245,20	4 490,60	48,57
Total III	15 222,80	10 219,20	5 003,60	48,97
TOTAL I	13 926,43	15 222,80	-1 296,37	-8,52
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	350,00	670,27	-320,27	-47,78
401PAY PAYPAL		278,37	-278,37	-100,00
401SEC SECOM SERVICES	350,00	332,50	17,50	5,26
401VER VERIFONE		59,40	-59,40	-100,00
TOTAL III	2 708,56	15 847,25	-13 138,69	-82,31
TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 634,99	31 070,05	-14 435,06	-46,46

Détail des Comptes

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 06/05/24

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	69 659,29	88 959,90	-19 300,61	-21,70
707001 VENTE DE M/SES A 20%	44 333,60	52 727,73	-8 394,13	-15,92
707002 VENTES A 5.5%	25 325,69	36 232,17	-10 906,48	-30,10
Production vendue de service	1 370,75	832,00	538,75	64,75
708200 COMMISSIONS ET COURTAGES	1 370,75	832,00	538,75	64,75
Total des pûts d'exp. hors TVA (I)	71 030,04	89 791,90	-18 761,86	-20,89
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	11 150,47	27 876,18	-16 725,71	-60,00
607000 COMPTE ACHAT LOCAL	1 247,19	3 652,34	-2 405,15	-65,85
607001 ACHAT M/SES A 5.5%	3 537,00	8 843,96	-5 306,96	-60,01
607009 ACHAT M/SES EXO TVA		400,00	-400,00	-100,00
607900 ACHAT M/SES INTRA COM	6 366,28	14 979,88	-8 613,60	-57,50
Variation de stock (marchandises)	6 016,77	-630,55	6 647,32	1054,21
603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	6 016,77	-630,55	6 647,32	1054,21
Autres charges externes	28 983,73	25 446,95	1 516,78	5,96
606100 FOURNITURES NON STOCK. EAU, +N	629,52	760,58	-131,06	-17,23
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT +QU	544,46	509,11	35,35	6,94
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	11,50		11,50	
613000 LOCATIONS	2 261,05	1 896,83	364,22	19,20
613200 LOCATIONS IMMOBILI+RES	12 540,00	12 540,00		
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	300,00	300,00		
616000 PRIMES D'ASSURANCE	465,90	386,04	79,86	20,69
622000 R+MUN+RAT. D'INTERM. ET HONORA	255,88	227,00	28,88	12,72
622600 HONORAIRES	6 066,50	5 007,50	1 059,00	21,15
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	161,97	42,86	119,11	277,90
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	139,46		139,46	
623600 CATALOGUES ET IMPRIM+S		79,00	-79,00	-100,00
624000 TRANSPORTS BIENS & COLLECTIFS	28,00		28,00	
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	17,00	7,00	10,00	142,86
625000 D+PLACEM. MISSIONS ET R+CEPTIO	63,78	4,27	59,51	1393,68
625001 FRAIS DPT ESSENCE	1 242,03	1 026,47	215,56	21,00
625002 GAZOIL		200,84	-200,84	-100,00
625700 R+CEPTIONS	417,80	395,67	22,13	5,59
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	202,46	425,89	-223,43	-52,46
626110 BOUYGUES	476,31	422,26	54,05	12,80
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.		39,00	-39,00	-100,00
627800 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	1 140,11	827,83	312,28	37,72
628000 DIVERS		348,80	-348,80	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 862,68	981,00	881,68	89,88
635000 AUTRES IMPÊTS TAXES & VERS. AS	1,68		1,68	
635110 CONTRIBUTION +CONOMIQUE TERRIT	723,00		723,00	
635120 TAXES FONCI+RES	1 138,00	981,00	157,00	16,00
Rémunérations du personnel	24 442,10	22 266,00	2 176,10	9,77
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	14 738,47		14 738,47	
641001 REMUNERATION PRESIDENT	9 503,63	22 266,00	-12 762,37	-57,32
641400 INDEMNIT+S ET AVANTAGES DIVERS	200,00		200,00	
Charges sociales	5 299,06	8 867,27	-3 568,21	-40,24
645100 COTISATIONS URSSAF	7 664,00	10 798,00	-3 134,00	-29,02
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	2 434,82	2 244,51	190,31	8,48
645310 COTISATIONS PREVOYANCE	341,88	513,93	-172,05	-33,48
647800 RETENUES SUR SALAIRES	-5 141,64	-4 689,17	-452,47	-9,65
Dotations aux amortissements	111,06	111,06	0,00	
681120 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	111,06	111,06		
Autres charges	1,10	2,39	-1,29	-53,97
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1,10	2,39	-1,29	-53,97
Total des charges d'exploitation (II)	75 846,97	84 920,30	-9 073,33	-10,68

Détail des Comptes

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 06/05/24

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	En valeur	En %
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 816.93	4 371.60	-9 688.53	-198.88
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Produits exceptionnels (IV)	3 557.18	570.00	2 987.18	524.07
778000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		570.00	-570.00	-100.00
778800 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	3 557.18		3 557.18	
Charges exceptionnelles (VI)	36.62	135.00	-98.38	-72.87
671000 CHARG. EXCEPT. SUR OP+RAT. GES	36.62		36.62	
671200 P+NALIT+S AMENDES FISC & P+NA		135.00	-135.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (VII)		816.00	-816.00	-100.00
695000 IMPÊTS SUR LES B+N+FICES		816.00	-816.00	-100.00
2 - BENEFICE o I PERTE	-1 296.37	4 490.60	-5 786.97	-128.87
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Benefice col 1 Deficit col 2	0.00	1 296.37	-1 296.37	-100.00
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Benefice col 1 Deficit col 2	0.00	1 296.37	-1 296.37	-100.00

Annexe



Règles & Méthodes Comptables

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition

L'exercice clôturé au 31/12/2023 présente un montant total du bilan de 16 635 €
et dégage un résultat de (1 296) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations.
 - du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.
- ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
- Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus ou comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti >>.

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

indemnités de fin de carrière

Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé ou

- le montant des droits acquis par les salariés s'élève à :

€

droit individuel à la formation

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à :

heures ou

€

Immobilisations - Amortissements

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	1 111			1 111
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 045			1 045
TOTAL GENERAL	2 156			2 156

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations provisions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	184	111		295
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	184	111		295

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

420 KING

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotaitions	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GENERAL				